

expéditionnaire français, le début de la fin était proche et c'est dans la cuvette de Dien-Bien-Phu, position choisie par l'état-major que se joua le dénouement. Le Viet-Minh mit toutes ses forces en action contre le camp retranché qui tomba le 7 mai 1954 : la guerre est perdue pour le colonialisme français.

La conférence de Genève ouverte en mai aboutit à la signature des accords du 20 juillet : ils prévoyaient le cessez-le-feu, le regroupement des forces en présence de part et d'autre d'une ligne correspondant au 17° parallèle : au nord celles de la R.D.V., au sud celles de l'Union française ; des élections devaient se dérouler en juillet 1956. Les Etats-Unis refusaient de signer les accords, déjà se profilait un nouvel affrontement que le P.C.I. avait pressenti avec l'aide militaire américaine. Après avoir mené campagne pour l'évacuation de l'Indochine, *La Vérité* publiait un entretien de militants trotskystes vietnamiens sur les conséquences des accords de Genève et les tâches des révolutionnaires (voir Documents n° 10 et 11).

III. L'AFRIQUE DU NORD ET LA REPRESSION

La présence française prenait fin en Indochine après plus de quatre-vingt-dix années d'occupation, une partie de l'empire colonial s'était effondrée sous l'assaut des forces révolutionnaires. L'Indochine avait occupé l'avant-scène de la lutte contre le colonialisme français dans la période de l'après-guerre. Mais comme nous avons pu le noter, la situation avait été troublée dans les autres colonies, les luttes étant d'ailleurs liées de façon dialectique.

Ainsi en Afrique du Nord, le retour au calme ne s'était pas opéré après la répression de 1945 en Algérie. Celle-ci avait certes affaibli le mouvement nationaliste, mais ne l'avait pas détruit. Un facteur supplémentaire accentuait l'importance du problème, c'était la présence en métropole même d'une forte colonie de travailleurs nord-africains (environ un demi-million) chez lesquels se trouvaient de nombreux militants pour l'indépendance. Le mouvement nationaliste, algérien particulièrement, avait de plus un déjà long passé de lutte et un caractère prolétarien marqué. Il était essentiellement représenté par le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques avec à sa tête Messali Hadj ; la force du mouvement avait pour corollaire d'attirer la répression de l'Etat colonialiste interdisant de séjour Messali Hadj dans les principales villes d'Algérie à la suite de l'émeute de Sétif.

L'Algérie fut l'objet d'un débat à l'assemblée constituante. *La Vérité* écrivait : « Travailleurs coloniaux vos chaînes s'appelleront désormais Union française... Le peuple algérien a versé son sang pour défendre ses droits et conquérir sa liberté. Il ne peut considérer comme ses amis que ceux qui sont décidés à verser leur sang pour l'émancipation des peuples opprimés, pour l'indépendance de l'Algérie.

« La seule alliance possible entre le peuple algérien et la classe ouvrière de la métropole est une alliance révolutionnaire contre l'impérialisme français.

« La IV^e Internationale est la seule organisation, le P.C.I., sa section française, est le seul parti ici qui se prononce pour le droit du peuple algérien à disposer de lui-même et qui mène le combat pour la reconnaissance de ce droit... » (*La Vérité*, 30 août 1946).

Le 20 septembre 1947 était votée par l'assemblée la loi dite statut de l'Algérie qui déclarait : « Tous les ressortissants français sans distinction d'origine vivant en Algérie jouissent des droits attachés à la qualité de citoyens français » ; l'assemblée algérienne était composée de cent vingt membres divisés en deux collèges de soixante députés chacun : le premier, celui des Européens et des musulmans hors du statut, représentait 520 000 électeurs ; le second, celui des musulmans de statut coranique 1 400 000 électeurs. Les privilèges de la minorité européenne étaient donc bien protégés ; des règlements particuliers limitaient de plus les pouvoirs des députés du second collège. Malgré tout l'octroi du droit de vote aux « indigènes » lui paraissait dangereux et avec l'aide de l'administration elle participa aux trucages des élections, le gouverneur général Léonard parvenant en 1951 à éliminer les nationalistes de l'assemblée.

Pour les militants algériens, leur combat était lié à la lutte des Vietnamiens, ils dénonçaient l'envoi des spahis en Indochine. Ils étaient soumis à de nombreuses pressions des autorités. Au cours de l'année 1950 la répression du M.T.L.D. en France s'accrut, plus d'une soixantaine furent arrêtés, le journal *L'Algérie libre* était saisi perpétuellement, ses vendeurs pourchassés.

La puissance du mouvement nationaliste algérien s'exprima de façon éclatante lors des manifestations du 1^{er} mai 1950 où les travailleurs algériens défilèrent au nombre de 15 000, groupés derrière le cortège P.C.-C.G.T., avec leurs propres slogans :

- « Indépendance-Liberté-Paix au Vietnam. »
- « Libérez les Malgaches. »
- « Libérez les détenus politiques. »
- « Libérez Messali. »
- « L'indépendance des peuples colonisés, c'est la paix. »
- « Peuple de France, assez de belles paroles, des actes pour soutenir le peuple algérien. »

« Ceux à qui l'impérialisme a volé leur pays, qu'il a amenés en France pour leur faire faire les travaux les plus pénibles à des salaires de famine, les soumettre dans des conditions épouvantables, tous ces parias pourchassés jusqu'alors par une police de mentalité raciste, avaient pris conscience de leur force. La manifestation nord-africaine du 1^{er} mai est l'écho de la colère grondante du peuple algérien... Rien ne pourra arrêter l'immense aspiration des Algériens et de toute l'Afrique du Nord à l'indépendance. » (*La Vérité*, 1^{er} quinzaine, mai 1950.)

Le comité central du P.C.I. des 3-4 juin notait : « La bourgeoisie française a vu aussi au cours de ces dernières années grandir ses difficultés en Afrique du Nord. Nous devons comprendre que celle-ci est à la merci de soulèvements dans ce secteur colonial. La violente répression qu'elle a engagée en Algérie, tout comme les discussions autour de l'Etat associé en Tunisie, ne pourront redonner à la domination française la stabilité qu'elle a perdue dans ce pays. » (*La Vérité*, n° 255.)